



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN  
MRC DE MÉKINAC

## AVIS PUBLIC AMENDÉ

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS (176.1 C.m.) Date révisée

---

Avis public est, par la présente, donné par Mme Joëlle Vadeboncoeur-Harrison, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de Montauban, conformément à l'article 176.1 du Code Municipal;

Qu'à la suite de l'avis public publié en date du 2 mai 2023 relativement au dépôt des états financiers de l'année se terminant le 31 décembre 2022, une correction est apportée.

Ainsi la date révisée où seront déposées les états financiers se terminant le 31 décembre 2022 sera le 12 décembre 2024 à 19 h, lors de la séance ordinaire du conseil.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN, CE 14<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2024.

Joëlle Vadeboncoeur-Harrison  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Joëlle Vadeboncoeur-Harrison, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre Dame de Montauban, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi le 14<sup>e</sup> jour de novembre 2024.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 14<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2024

Joëlle Vadeboncoeur-Harrison  
Directrice générale et greffière-trésorière